

BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2021

N°50

Bouère



www.bouere.mairie53.fr

En ce début d'année, nous aimerions oublier 2020 et cette épidémie qui a marqué les 10 derniers mois : crise sanitaire, économique, bilan lourd des personnes atteintes de ce virus qui malheureusement récidive de jour en jour. Nous avons l'espoir qu'avec la vaccination l'épidémie régresse et ainsi retrouver au cours de l'année une certaine sérénité, une vie sociale que nous avons mise entre parenthèses.

La vaccination est certainement, à ce jour, le meilleur moyen d'éradiquer cette pandémie ; nous n'avons pas, je crois, d'autres solutions.

Notre économie ne pourra supporter longtemps ce fléau ; au niveau local, nous devons être solidaires envers nos commerçants et artisans, aidons-les à passer ce cap, ils ont besoin de notre soutien, sans oublier tous les professionnels qui ne peuvent plus exercer leur métier.

Dans quel état retrouverons-nous notre économie ? Nul ne le sait, malgré les appuis financiers de l'État et des collectivités.

La vie locale doit continuer, nous devons essayer autant que faire se peut, d'investir pour, à la fois, améliorer le cadre de vie de notre commune et participer à la relance de l'économie.

Voici les prévisions 2021 du conseil municipal :

- ◆ Enfouissement des réseaux souples rue Georges Brassens
- ◆ Réhabilitation de 14 vitraux de l'église

- ◆ Travaux d'embellissement et de sécurisation de la rue des Sencies
- ◆ Acquisition de l'immeuble situé 9 rue des Sencies avec un projet de construction de 3 à 4 logements pour les personnes à mobilité réduite par Mayenne Habitat,
- ◆ Entretien des voies communales

Par ailleurs, notre site internet va revivre, grâce à un jeune stagiaire arrivé en novembre à la mairie.

Nous croyons en l'avenir, les logements anciens trouvent preneurs puis sont rénovés ; des nouvelles familles s'installent.

Continuons ensemble à donner une image positive de notre village pour le mieux vivre.

Permettez-moi d'avoir une pensée aux personnes seules, à celles qui souffrent en cette période si compliquée mais vive 2021, année d'espoirs...

Au vu des circonstances, nous n'avons pu vous rassembler pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.

Je tiens cependant à vous présenter mes meilleurs vœux 2021.

Au plaisir de vous rencontrer à nouveau, sans contrainte.

Le Maire,
Jacky CHAUVEAU

ÉTAT CIVIL 2020

DÉCÈS

NAISSANCES

Kathleen MASSE - 29 janvier 2020
8 rue Georges Brassens

Tilian TESSIER - 10 février 2020
7 rue de la Gare

Clémence BEAUPLÉ - 30 mars 2020
9 rue Boris Vian

Simon PASQUIER - 17 avril 2020
10 chemin de la Croix Verte

Éléonore SEIGNEUR - 11 juillet 2020
22 rue de la Gare

Lucas PELLOIN - 27 juillet 2020
2 impasse de la Mathuraiserie

Nathan BISSIRIEX - 19 décembre 2020
La Thomasserie

Yvette DEROUET - 23 janvier 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Liliane GODART - 24 janvier 2020 / Les Cormiers
José GALLARDO RUBIO - 31 janvier 2020 / 7 rue de la Fraternité
Gaston FRICOT - 8 février 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Jeanne MORINEAU - 12 mars 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Francis LOUZIER - 19 mars 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Madeleine DREUX - 25 mars 2020 / 5 rue du Docteur Jardin
Jeanine GRIGNARD - 26 avril 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Odette CHEHERE - 26 avril 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Marie MARTIN - 1 mai 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Paul JANVRIN - 4 mai 2020 / 5 rue de la Gare
Bernard FIEVET - 11 mai 2020 / 12 rue du Docteur Jardin
Jean ROBIN - 25 mai 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Nicole DUHAMEL - 2 juin 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Denise VIOT - 18 juin 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Paulette MARY - 12 juillet 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Yvonne JUBAULT - 23 juillet 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Lucette VILAIN - 26 juillet 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Albert CHEVALIER - 28 août 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Marcel LAMBERT - 30 août 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Eliane CHEDANE - 4 sept. 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Léonie PORTEBOEUF - 9 sept. 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Annick FROTIN - 20 sept. 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Renée LEMONNIER - 18 oct. 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Denise FROMENT - 24 oct. 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Daniel CULÉRIER - 21 nov. 2020 / La Pélivière
Henri BOBE - 2 déc. 2020 / 1 rue Georges Brassens
Colette DUBOIS - 13 déc. 2020 / 6 rue des Rossignols
Louise LEPOUREAU - 28 déc. 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier
Marie-France CERNEAU - 31 déc. 2020 / EHPAD - Résidence Le Vollier



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

lundi – mardi – jeudi – samedi : 9h à 12h
vendredi : 9h à 12h – 13h30 à 17h30
(fermé le mercredi)

2 Rue des Sencies - 53290 BOUERE

Tél : 02 43 70 51 29

www.bouere.mairie53.fr
mairie.bouere@wanadoo.fr

LES TARIFS 2021

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Tombes

concession 15 ans pour 2m ²	58.00€
concession 30 ans pour 2m ²	115.00€

Cavernes

concession 15 ans	526.00€
concession 30 ans	792.00€

Jardin du souvenir

plaque stèle jardin du Souvenir	26,00€
concession 15 ans (Incluant ou non la plaque du Souvenir)	61,00€

Cession monument funéraire d'occasion

300,00€	
caveau 1 place	150,00€
caveau 2 places	250,00€
caveau 3 places	350,00€

PHOTOCOPIE

noir et blanc	0,20€
couleur	1,00€

AIRE CAMPING-CARS

jeton borne camping-cars	2.00€
--------------------------	-------

Clé électronique

50.00€

CARTES DE PÊCHE

A la journée : tarif A (la ligne*)	3.50€
A la semaine : tarif B (la ligne*)	7.50€
A l'année : tarif C (la ligne *)	30.00€

* maximum 3 lignes par pêcheur gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans accompagnés d'un adulte.

LES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE SONT INCHANGÉS DEPUIS 2 ANS

Salle polyvalente	Commune	Hors commune
Vin d'Honneur 3 Heures maximum		
Avec cuisine	120.00€	192.00€
Sans cuisine	84.00€	139.00€
Location à la journée		
Avec cuisine	290.00€	383.00€
Sans cuisine	237.00€	330.00€
Concours de carte, bals, lotos ou réunions à but lucratif		
	120.00€	192.00€
Location 2 jours consécutifs		
	425.00€	530.00€
Forfait journalier chauffage		
pour vin d'honneur	27.50€	27.50€
pour les autres manifestations	54.00€	54.00€
Cauton Salle Polyvalente		
	500.00€	500.00€
Halle couverte		
Pique-Nique, vin d'honneur, petits rassemblements familiaux	84.00€	
Cauton Halle Couverte		
	500.00€	
Enlèvement des dépôts sauvages de déchets		
	70.00€	

NAT'ISOL

Steeve et Alexis GAUTIER ont créé leur entreprise familiale NAT'ISOL et se sont installés en septembre 2020 dans les locaux des ateliers relais de la Communauté de Communes, dans la zone du Poteau à BOUERE.

Ils sont originaires de la région et travaillent sur les départements de la Mayenne, la Sarthe et le Maine et Loire principalement, d'où le choix stratégique de s'installer à BOUERE avec deux salariés ; tous les quatre étant expérimentés en isolation depuis une dizaine d'années.

La société vous propose d'effectuer vos travaux dans le domaine de l'isolation intérieure (combles perdus, toitures, rampants, murs intérieurs, sous-sol...) par soufflage, pose de laine de verre, laine de coton, laine de bois...

Ces derniers matériaux, bio-sourcés, issu du recyclage offre un avantage écologique et de meilleures performances. Leurs fournisseurs sont également sur le secteur, Laval notamment.

L'entreprise est partenaire de l'offre « coup de pouce à 1 € », qui concerne les particuliers, les collectivités ou entreprises.

N'hésitez pas à les contacter, devis gratuit.

CONTACT

NAT'ISOL - Steeve et Alexis Gautier
Z.A. du Poteau - 1 rue des Frênes
53290 BOUERE
02 43 09 83 18 ou 06 25 46 43 71
societe.natisol@gmail.com
www.natisol.fr



Bienvenue
À BOUÈRE !

La Vie Economique



Découvrez Bouère

Vie Municipale

Vie quotidienne

Sorties / Loisirs



Vous pourrez constater que le site internet de la commune est en train de faire peau neuve ! Une mise à jour nécessaire pour l'attractivité de notre village et des informations actualisées à votre disposition.

N'hésitez pas à le consulter et nous faire parvenir vos remarques.

C'est un travail de fond qui se fait progressivement et notamment grâce au travail de Todd DUFOUR en stage actuellement à la Mairie.

Todd DUFOUR, stagiaire en licence professionnelle des métiers des administrations et des collectivités territoriales, est arrivé le 2 novembre 2020 pour 13 semaines de stage et ce jusqu'en juin 2021. Le thème de son mémoire retenu est celui de la refonte totale du site internet existant.



Todd DUFOUR,
stagiaire à la Mairie

NOUVEAUTÉ

**Télécharger CiVox
et restez connecté à votre ville !**

C'est simple !

1 - Téléchargez l'application CiVox sur votre smartphone.



2 - Sélectionnez votre ville.

3 - Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

CiVox

L'application mobile CiVox est intégrée désormais à la commune de Bouère. Tout le monde peut donc la télécharger pour y voir les dernières informations de la commune et signaler des anomalies ou des problèmes.

MAXIME LAUNAY,
champion de France de roller !



À 17 ans, cet habitant de Bouère est licencié au club de roller de Château-Gontier-sur-Mayenne, a décroché le titre de champion de France dans la catégorie vitesse en junior, lors de la compétition qui s'est déroulée samedi 10 et dimanche 11 octobre 2020 à Lamballe (Côtes-d'Armor).

Résumons ce parcours atypique de ce jeune champion de France :

Maxime a commencé ce sport à l'âge de six ans en trouvant ses

premiers rollers à la déchetterie... Cela fait maintenant 10 ans qu'il le pratique, après une année d'arrêt.

Pour cette compétition, Maxime est arrivé confiant par rapport à sa préparation.

Cette discipline fonctionne par séries. Notre petit champion a donc eu les meilleurs temps de toutes les séries. Et juste avant la finale, dernière ligne droite, Maxime a dû rencontrer les deux premiers de chaque série et les a toutes gagnées jusqu'à la finale pour remporter ce trophée de champion de France.

A noter que parmi ses concurrents se trouvaient plusieurs médaillés Européens.

**Bravo Maxime !
Continue de vivre ta passion.**

POINT LECTURE

N'hésitez pas à vous rendre aux permanences du POINT LECTURE.

En cette période, un bon livre permet de s'évader !

**mardi et vendredi : 16h30 / 17h30
mercredi et samedi : 14h30 / 16h00**



CHANTIER ARGENT DE POCHE Vacances Toussaint 2020



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE en comité restreint



MARCHÉ DE NOËL - 20 décembre 2020



Marie-Louise LANDELLE, CENTENAIRE À BOUÈRE



Début septembre 2020, Marie-Louise LANDELLE a fêté avec sa famille ses cent ans.

Elle est en effet née le 6 septembre 1920, à La Bourrière, à BOUÈRE !

Marie-Louise, née GELOT, a travaillé en tant qu'aide familiale, puis a rencontré Louis LANDELLE ; ils se sont mariés en 1948 et se sont installés à la ferme de la Michellerie, toujours à

BOUÈRE, chez les parents de Louis.

De cette union, sont nés : Michel en 1949 (décédé en 2008), Louis en 1951, Marie-Thérèse en 1952 et Paulette en 1958.

Le couple a travaillé 32 années dans cette ferme où il est resté pour la retraite ; puis après le décès de son mari, Marie-Louise est venue habiter dans le bourg de BOUÈRE en 2005.

La famille se compose donc de 4 enfants, 7 petits-enfants et 11 arrière-petits enfants.

Autonome et entourée de sa famille, elle vit seule dans un pavillon du bourg avec quelques services bien utiles (ménage, portage des repas...même si elle fait toujours elle-même son potage !)

Notre centenaire est active : fait aussi partie du Club de l'Amitié, jouant aux cartes... Elle s'occupe en faisant du tricot, des paniers tressés, une marche chaque jour !

REPAS DU CCAS

Le traditionnel repas de fin d'année offert aux personnes de plus de 70 ans a été annulé compte tenu des conditions sanitaires actuelles. Le CCAS a donc décidé de mettre en place un système de distribution des repas de Noël, en sollicitant les commerçants de la commune.

Notre boulanger Mathieu a fourni le pain et le dessert, Emilie, du Restaurant la Grande Récréée, s'est chargée de l'entrée et du plat principal et Vincent, Le comptoir du Lavoir, a complété le panier avec le fromage et le vin.

82 repas ont été ainsi préparés, à retirer au restaurant de BOUÈRE le 25 novembre 2020, 10 livraisons ont été faites à domicile par les bénévoles.





CHANGEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE LA MAIRIE

La chaudière fuel de la Mairie faisant sentir des signes de faiblesse depuis quelques années, le Conseil Municipal a décidé d'investir dans une nouvelle chaudière à pellets.

L'ancien système, qui fournissait le chauffage de la Mairie, mais aussi de l'ancien centre de secours et ses bureaux, n'était plus adapté au bâtiment actuel.

Dans le cadre de la transition écologique, la commune s'est tournée vers une chaudière à pellets.

BILAN : INSTALLATION CHAUDIÈRE BOIS MAIRIE

DÉPENSES HT	Prévision	Réalisation	RECETTES	Prévision	Réalisation
Remplacement chaudière	27 751,30 €	27 551,30 €	ADEME	10 000,00 €	10 000,00 €
Réalisation dalle béton	1 350,00 €	362,85 €	Conseil départemental de la Mayenne Aide transition Ecologique	3 075,00 €	2 594,00 €
Etude	1 650,00 €	1 650,00 €	Conseil Départemental Contrat de Territoire	6 850,00 €	4 903,13 €
			État DETR 2018	2 460,37 €	5 627,21 €
			Autofinancement	8 365,93 €	6 439,81 €
TOTAL DEPENSES HT	30 751,30 €	29 564,15 €	TOTAL RECETTES	30 751,30 €	29 564,15 €



REMISE AUX NORMES DES SANITAIRES DE LA SALLE POLYVALENTE

Les sanitaires de la salle polyvalente n'étaient plus aux normes car ils ne permettaient pas aux personnes à mobilité réduite d'y accéder et nous n'avions pas de distinction Hommes/Femmes.

C'est pourquoi des travaux ont débuté en juillet 2020, afin de mettre aux normes les sanitaires (2 WC côté femmes et 1 WC et 2 urinoirs côté hommes). Nous avons profité des travaux pour créer un espace de change pour les bébés.

Un défibrillateur sera à disposition en cas de besoin sur le mur extérieur de la salle.

SANITAIRES SALLE POLYVALENTE

DEPENSES HT	Montant	RECETTES	Montant
Frais de publication	687,52 €	Etat DETR 2019	15 735,00 €
Maîtrise d'œuvre	5 400,00 €	Conseil Départemental plan de relance 2020	19 691,00 €
Travaux	50 122,75 €	Autofinancement	25 385,77 €
Contrôles	1 741,50 €		
Acquisition petits équipements	2 860,00 €		
TOTAL DEPENSES HT	60 811,77 €	TOTAL RECETTES	60 811,77 €

ENFOUISSEMENT RÉSEAUX SOUPLES - RUES DE LA GARE ET GEORGES BRASSENS

DÉPENSES HT	Montant
Travaux	203 070,00 €
TOTAL DEPENSES HT	203 070,00 €

RECETTES	Montant
Etat DETR	18 840,00 €
Participation Territoire Energie Mayenne	97 162,50 €
Autofinancement	87 067,50 €
TOTAL RECETTES	203 070,00 €



RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE DE BOUÈRE

Un appel aux dons a été lancé le 1^{er} septembre 2020, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine de la Mayenne, pour la restauration des vitraux de notre Eglise. Nous remercions vivement l'ensemble des donateurs pour l'aide apportée à la réalisation de ces travaux

En effet, l'ensemble des vitraux, plus que centenaires, nécessitent un travail urgent de restauration car certains d'entre eux s'affaissent.

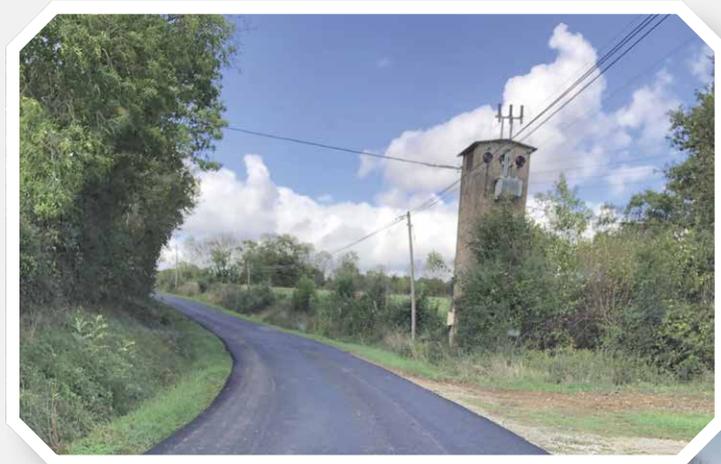
Le lancement des travaux est fait depuis le mois décembre 2020.

Trois vitraux très endommagés ont déjà été rénovés par la commune. Il reste 14 vitraux à restaurer.

Les bons de souscription sont disponibles à l'Eglise, à la Mairie (www.bouere.mairie53.fr) ou sur le site internet www.fondation-patrimoine.org.



TRAVAUX VOIRIE



▲ Easycold, enrobé à froid en campagne

Bicouche ▶



▲ Travaux d'entretien chemin et haies autour de l'étang

ENTRETIEN DES ACCÈS AUX PARCELLES

Qu'il s'agisse de terrains privés ou de parcelles agricoles, pensez à entretenir, pendant la période hivernale, les fossés qui sont largement sollicités pour assurer l'écoulement des eaux. Il faut veiller régulièrement à ce que rien ne puisse entraver la libre circulation. Amas de végétaux suite à l'entretien des bernes de route et chemin, branches mortes, accumulation de terre... doivent être retirés.

Rappel :

Tout propriétaire ou locataire doit assurer le bon écoulement des eaux de l'entrée de sa parcelle et procéder à son entretien régulier (article 640 et 641 du Code Civil). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.



ECOLE DE BOUÈRE ET SAINT-BRICE Rentrée des classes septembre 2020



Effectifs : 104 élèves

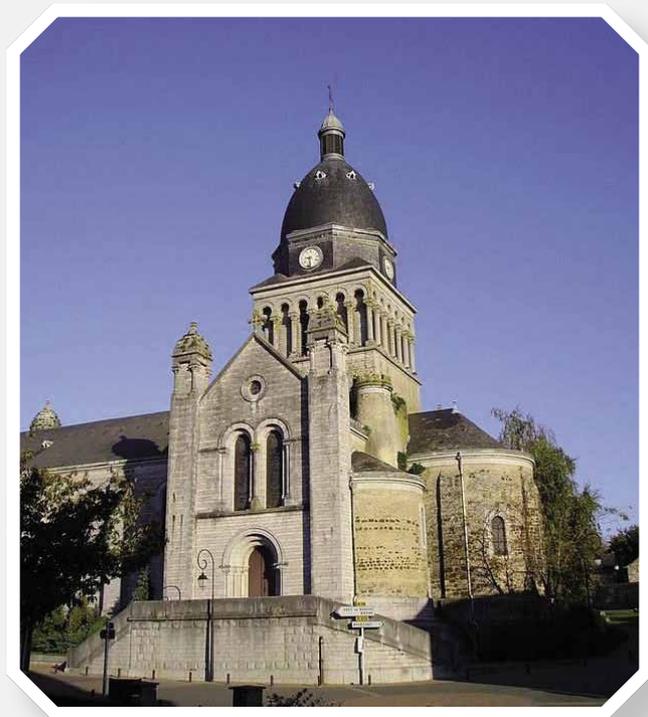
- 68 élèves à BOUÈRE sur 4 classes de la maternelle au CE1
M^{me} Portais Anne-José : TPS/PS/MS
M^{me} Théard Julie, directrice : GS
M^{me} Monnier Hélène : CP (lundi/mardi/jeudi)
M^{me} Langevin Daphné : CP (vendredi) et CE1 (jeudi)
M^{me} Bameule Séverine : CE1 (lundi/mardi/vendredi)
M^{me} Bésiau Françoise – ATSEM TPS/PS/MS
M^{me} Martin Julie – ATSEM GS
- 36 élèves à SAINT-BRICE sur 2 classes du CE2 au CM2
M^{me} Pineau Angélique, directrice : CE2-CM1-CM2 (lundi/mardi/vendredi)
M. Barrier Yannick : CE2-CM1-CM2 (jeudi)
M^{me} Besnier Amélie : CE2-CM1-CM2



Un grand merci à l'ensemble du personnel travaillant à l'école et dans les structures périscolaires en cette période difficile.

BOUÈRE AUTREFOIS : L'église Saint-Cyr et Sainte-Julitte

En plein cœur du centre Bourg, l'église de Bouère, surplombe majestueusement toute la commune.



Vous ne savez peut-être pas, mais ce monument atypique, unique en son genre en Mayenne, reflète une grande partie de l'histoire de notre commune, notamment au travers de ses blocs de marbre, de ses vitraux, de son style, ...

Dédiée à Saint-Cyr et à sa mère Sainte-Julitte, de style Romane et Byzantine, elle est bâtie en forme de croix latine.

Pour certains, elle fut construite par les moines de Marmoutier, pour leur prieuré, et fut cédée par la suite à la paroisse de Bouère. Pour d'autres, les seigneurs du BOISJOURDAN, qui possédaient exclusivement le transept méridional, avaient fait seuls les frais de sa construction au commencement du XII^{ème} siècle.

Entre 1120 et 1150, les parties romanes furent érigées, à l'initiative des moines bénédictins.

Ce n'est qu'au 17^{ème} et 18^{ème} siècle que furent bâtis, la chapelle de Saint-Jacques du côté méridional de la nef (1643), l'autel de Sainte Emérance près de cette chapelle (1690) et enfin la sacristie (1771).

Jusqu'en 1785 le transept nord, avec la chapelle Saint-Martin, était séparé de l'église par un mur de refend. Le transept sud où s'ouvrait la chapelle Notre-Dame était depuis une époque ancienne affecté à la famille BOISJOURDAN.

Par la suite, l'église fut partiellement restaurée à la fin du XIX^{ème} siècle sur les plans de M. Hawke.

Si le cœur et le transept sont conservés, elle est embellie par la reconstruction du pignon méridional et surtout par celle de la tour. Autrefois simple et sans flèche, elle est aujourd'hui ornée d'une gracieuse colonnade et couronnée d'une belle coupole en ardoise. La vieille nef est remplacée par une autre, plus large, en marbre du pays tout comme la façade occidentale.

L'église de Bouère, tout comme la plupart des bâtiments publics (mairie, cantine, écoles,...) peut se vanter d'être édifiée grâce au marbre de la carrière de sa commune.

Marbre, qui a été, pendant des décennies et encore aujourd'hui, plébiscité pour la construction de monuments emblématiques nationaux (La cathédrale d'Angers, La salle des Pas Perdus de la Gare Saint Lazare, La Basilique du Sacré Cœur de Paris, La Cour du Château de Versailles) ou encore étrangers (en Angleterre : l'Académie Royale de Londres ; en Hollande : le musée de Delft ; à New York : le Palais de Justice, l'Empire State Bulding et le Théâtre ;...).

La tradition orale veut que les habitants de Bouère aient souhaité édifier une réplique du Sacré-Cœur pour la construction duquel ils avaient envoyé de nombreux blocs de marbre ; certains l'appelle même « notre mini Sacré-Cœur ».

Pour continuer à préserver, cet emblème historique, des mesures ont été initiées afin de maintenir en état, réparer et remplacer les vitraux plus que centenaires.



Dessin de l'église de Bouère en 1877

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Ventes de saucissons, pommes de terre, sapins de Noël, les galettes des rois, chocolats de pâques., voilà le programme de l'APE pour cette année.

Le cadeau de « fête des parents » sera créé avec la participation de M^{me} Letessier styl3D.

Présidente : Dominique Crossouard

Vice Présidente : Fanny Guérin

Trésorière : Julie Jegou

Trésorière adjointe : Journault Aline

Secrétaire : Audrey Pasturel

Secrétaire adjoint : Samuel Aubert

CLUB DE L'AMITIÉ

Quelle année 2020 !

La COVID 19 a mis un coup d'arrêt aux activités du Club. J'en suis désolé.

Hormis le voyage fait en Egypte du 29/02 au 07/03/2020 dont certaines personnes ont pu bénéficier et la sortie en Septembre au spectacle de la MICHAUDIÈRE dans l'ORNE ; aucune autre activité n'a pu être mise en place.

Cela ne ressemble pas à notre Club qui, par habitude, propose beaucoup d'activités (repas -sorties – jeux – etc...), mais la santé de tous nous préoccupe et nous oblige à cette situation.

Pour 2021, le bureau du Club a décidé la gratuité des inscriptions (adhérents et partenaires) pour les personnes qui s'étaient inscrites en 2020. Pour chacun, L'adhésion fédérale à Générations mouvement et l'assurance seront réglées sur les fonds du club. Bien entendu, cette situation restera très exceptionnelle. Pour 2022, il faudra de nouveau régler vos inscriptions.

Le programme d'activités sera prochainement mis en place pour 2021. Toutefois, ce sera selon les prescriptions de l'État.

Pour vous passer le temps, allez visiter le site de Générations Mouvement
<https://www.facebook.com/gmouv53>
Il y a des jeux et des informations pour chacun.

Prenez soin de vous et à très bientôt, je l'espère.

Le Président
Jean Norbert BRILLET

Pour Info et inscription,
téléphonez au
02 43 07 44 30



ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

ENTRETIEN DE LA MAISON

ENFANCE ET PARENTALITÉ

SERVICES ET SOINS AUX SENIORS

L'ADMR, toujours à vos côtés !
Dans le respect des gestes barrières.

50% RÉDUCTION DU CRÉDIT D'IMPÔT

SU SERVICES À LA PERSONNE

Charte nationale qualité 2020 SERVICES À LA PERSONNE

CHARTRE NATIONALE QUALITÉ SERVICES À LA PERSONNE

02 43 07 34 11 grez-en-bouere.admr53@wanadoo.fr www.admr53.fr

Votre référent local **BOUÈRE M^{me} Christiane BUARD** ☎ 02 43 70 65 74


pour tous, toute la vie, partout
Grezen-Bouère



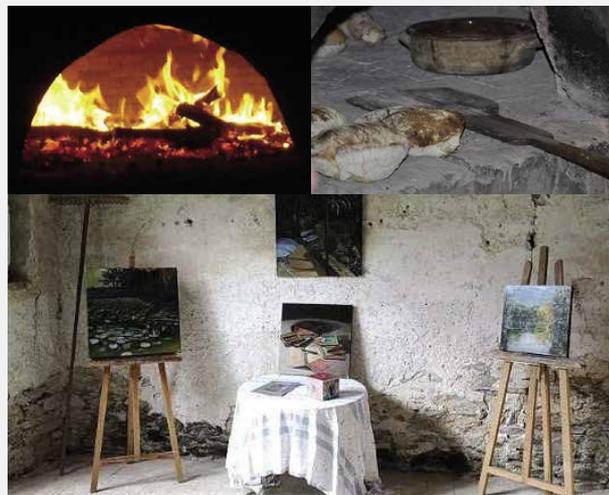
JOURNÉES DU PATRIMOINE FESTIVES à la Ferme au Village

Le 20 septembre 2020, l'Asso d'la p'tite Sévau, qui soutient la Ferme au Village, a décidé contre vents et marées ... mais surtout contre la COVID de maintenir sa participation aux Journées du Patrimoine.

Le protocole sanitaire était lourd mais grâce à l'implication sans faille d'une 20aine de bénévoles, nous avons pu accueillir près de 300 personnes sur le site.

Les courageux qui avaient bravé les orages et le virus ont ainsi pu découvrir notre petite ferme historique et ses habitants à 2 ou 4 pattes ainsi que les œuvres du peintre sarthois Michel Hivert. Enfin comme chaque année, Mathieu, le boulanger de Bouère, nous a fait l'amitié de nous rejoindre et d'animer une après-midi boulange dans l'ancien four à pain des communs du château de la Petite Sévaudière.

Tous ceux qui le voulaient ont pu ainsi acheter du bon pain cuit au feu de bois et boire assis (protocole sanitaire oblige) bière et jus de pommes locaux.



Les particuliers peuvent toujours venir sur la ferme toute l'année le samedi (10h30) en réservant auparavant au 06 32 25 61 57 et durant les vacances de printemps, d'été et d'automne le mardi (10h30), le jeudi (10h30) en plus du samedi (10h30). Scolaires, centre de loisirs et grands groupes doivent prendre contact auparavant.



LES AMIS REUNIS Boule de Fort

En raison de la pandémie, merci de contacter le Président, Noël DAVID, au 06 86 43 39 13, pour les cartes de sociétaires ou dons.

Nouveau numéro de téléphone :
09 75 94 47 13



L'association Jardin Fleuri : Un Espace de Découvertes et D'Initiatives



BESOIN DE PARTAGER DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ ?
ENVIE D'ÉCHANGER DIFFÉRENTS SAVOIRS ?
DÉSIR DE ROMPRE LA SOLITUDE ?

Association Jardin Fleuri
28, rue de la Libération - 53290 Grez-en-Bouère
Tél. : 02-43-70-66-66 - Port. : 06-70-15-63-11
Mail : assojardinfleuri@neuf.fr
Site : edi-jardinfleuri.fr

Informations



VALÉRIE HAYER Votre députée européenne



Vous pouvez la contacter
à sa permanence :

113, avenue Robert Buron - 53000 Laval

par mail :

v.hayer.permanence@gmail.com

ou par téléphone :

09 88 35 12 15

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE AUX PASSAGES À NIVEAU

**EN CAS DE NON-RESPECT
DES RÈGLES DE SÉCURITÉ,
VOUS RISQUEZ VOTRE VIE
ET CELLE DES AUTRES.**

Le fait de ne pas respecter l'arrêt au feu rouge clignotant, tout comme le fait de s'engager alors que les barrières sont en cours de réouverture, est passible systématiquement d'une contravention de 4^{ème} classe (de 90€ à 750€) et d'un retrait de 4 points du permis de conduire, et éventuellement d'une suspension du permis de conduire de 3 ans maximum.

Pour en savoir plus
www.prevention-ferroviaire.fr



**AU PASSAGE À NIVEAU,
QUAND LE FEU ROUGE
CLIGNOTE, S'ARRÊTER
C'EST FAIRE QUE
LA VIE CONTINUE.**

Chaque semaine en France, un accident ferroviaire mortel pourrait être évité. Informations et conseils sur prevention-ferroviaire.fr

#RestonsVigilants

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VITRE, ENSEMBLE.

SNCF
RÉSEAU



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Pour en savoir plus :
<http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

L'arrêté du 24 février 2006 relatif « au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire » impose à chaque particulier de déclarer son poulailler en Mairie.

A ce titre, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie afin d'effectuer cette déclaration.

Dans tous les cas :

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>
Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



Votre centre des Finances Publiques vous informe
La trésorerie du PAYS DE MESLAY-GREZ
a fermé définitivement
le 23 décembre 2020.

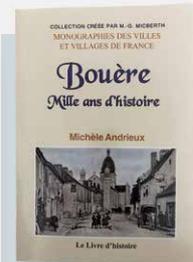


A compter du 4 janvier 2021 Nouveau service

Service de gestion comptable (SGS)
de CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
16, rue de la Harelle
53204 CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
02 43 09 54 66

8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h15 (sur RDV)
Fermé le vendredi

Des permanences sur RDV auront lieu à l'Espace France Services
(Pôle Intercommunal de Meslay)
tous les mardis de 9h00 à 12h00 (02 43 64 29 00)



LA PUBLICATION D'UN OUVRAGE SUR BOUÈRE :

« Bouère. Mille ans d'histoire »
Ouvrage de Michèle Andrieux

Fiche consultable sur :

<https://www.histoire-locale.fr/livre/BOUERE-3559.html>

Livre en vente à l'épicerie
Les Comptoirs du Lavoir à BOUÈRE

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ Consultation citoyenne

La Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez s'engage à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé via un contrat signé avec l'Agence Régionale de Santé et co-construit avec les habitants.

Ce Contrat Local de santé va débiter par un diagnostic du territoire, questionnaire accessible sur le site :

<http://www.paysmeslaygrez.fr>

ou sur la page Facebook

<https://www.facebook.com/paysmeslaygrez>



PAROISSE SAINTE BERNADETTE DE BELLEBRANCHE

EN CAS DE BESOIN, À QUI S'ADRESSER ?

- Pour les baptêmes, mariages, messes...

Accueil paroissial :

1 Place d'Armes - 53290 BIERNE-LES-VILLAGES

Tél : 02 43 70 50 34.

Courriel : paroissestebenedettebellebranche@orange.fr

Permanences :

Mardi & Vendredi de 9h30 à 11h30, Jeudi de 14h30 à 16h30.

- Pour les sépultures :

Appeler uniquement le 06 65 19 81 67.

Vous serez alors mis en contact avec un prêtre, un diacre ou un guide de sépulture.



Remise symbolique le 1^{er} novembre des clefs de l'Eglise au Père FOUCHER, arrivé dans la paroisse début septembre 2020.

BOUÈRE (Mayenne). - La Gare

24/02/21	Concours de Belote	CLUB DE L'AMITIÉ
09/04/21	Marché sous la Halle	MUNICIPALITÉ
08/05/21	Commémoration	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
14/05/21	Marché sous la Halle	MUNICIPALITÉ
26/05/21	Repas de printemps	CLUB DE L'AMITIÉ
05 et 06/06/21	Tournoi	BASKET
11/06/21	Marché sous la Halle	MUNICIPALITÉ
15/06/21	Méchoui à l'étang	CLUB DE L'AMITIÉ
19/06/21	Fête de la musique	BOUÈRE ÉVÉNEMENTS
03/07/21	Soirée guinguette - Feu d'artifice	BOUÈRE ÉVÉNEMENTS
09/07/21	Marché sous la Halle	MUNICIPALITÉ
13/08/21	Marché sous la Halle	MUNICIPALITÉ
30/08 au 17/10/21	Challenge de la Mayenne	LES AMIS RÉUNIS - Boule de Fort
10/09/21	Marché sous la Halle	MUNICIPALITÉ
18 et 19/09/21	Fête de la ruralité	COMICE AGRICOLE
18/09/21	Soirée dansante	BOUÈRE ÉVÉNEMENTS
13/10/21	Pot au Feu	CLUB DE L'AMITIÉ
31/10/21	Loto	CLUB DE L'AMITIÉ
11/11/21	Commémoration	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
10 au 14/11/21	Challenge « Bouju Meray »	LES AMIS RÉUNIS - Boule de Fort
17/11/21	Concours de belote	CLUB DE L'AMITIÉ
24/11/21	Repas du CCAS	MUNICIPALITÉ
01/12/21	Repas de Noël	CLUB DE L'AMITIÉ
10/12/21	Repas de Noël	LES AMIS RÉUNIS - Boule de Fort
19/12/21	Bar à Huîtres	BOUÈRE ÉVÉNEMENTS



Collectes pour le DON DU SANG

Lundi 8 mars 2021

Jeudi 6 mai 2021

Lundi 12 juillet 2021

Lundi 9 août 2021

Lundi 13 septembre 2021

Lundi 8 novembre 2021

à Meslay du Maine - Salle socio-culturelle de 15 h à 19